

« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul »

Leon Jouhaux

## DECLARATION LIMINAIRE CTL du 28 juin 2018 « Restructurations des services année 2019 »



Monsieur le Président,

Nous sommes dans une année charnière pour la Fonction publique en général et pour la Direction Générale des Finances Publiques en particulier.

D'une part **le projet Action Publique 2022** suit son cours, notamment avec la rédaction du rapport du Comité Action Publique 2022 qui prend plus de temps qu'annoncé au départ. D'ailleurs le Premier Ministre vient de décider que ce rapport ne serait pas publié dès sa remise mais que seules les propositions retenues par le Gouvernement feraient l'objet d'une publicité. Espère-t-il qu'annoncer les décisions en plein cœur de la Coupe de Monde de Football les fera passer comme une lettre à la Poste ?

La DGFIP est concernée par de nombreux chantiers ouverts dans ce cadre-là. Notre Ministre, qui a la double casquette Action publique (et donc Fonction) et Comptes publics (et donc notamment la DGFIP), a écrit le 4 juin à tous les cadres supérieurs du Ministère et donc à tous ceux de la DGFIP. Il y annonce qu'il faudra continuer à être exemplaires en matière de transformation ambitieuse.

Sont notamment évoqués la simplification du recouvrement tant fiscal que social (qui par sa dispersion actuelle est une source de complexité pour les entreprises (sic)), le transfert du recouvrement fiscal de la Douane à la DGFIP, l'expérimentation des agences comptables, la contractualisation (décidément très à la mode en ce moment) pluriannuelle des suppressions d'emplois et le fait que le Ministère ne sera pas seul à contribuer aux 50 000 suppressions d'emplois prévues durant le quinquennat dans la Fonction publique de l'État. Les suppressions d'emplois seront corrélées avec les transferts ou abandons de missions qui seront décidés.

**Après que les décisions seront prises, notre Ministre annonce une grande concertation avec les organisations**

**syndicales** pour discuter les modalités de mise en œuvre des décisions prises, n'est-ce pas un peu tard ?

De plus il y a quelques jours la Cour de Comptes vient de publier, de façon opportune, son rapport sur les dix ans de la DGFIP intitulé « Une transformation à accélérer » avec son lot habituel de certitudes et d'approximation. Les juges qui l'ont élaboré n'ont aucune idée de ce qui se passe actuellement dans nos services et se font les chantres d'un libéralisme débridé où l'austérité est l'unique solution à tous les problèmes.

Ce rapport sera bien entendu pris en compte par les représentants du « nouveau monde » et il servira de feuille de route pour continuer et accélérer la destruction méthodique de la DGFIP.

D'autre part, **4 chantiers sur l'avenir de la Fonction publique sont ouverts** : instances de concertation, contractuels, rémunération et mobilité. Le premier chantier propose de remettre en cause les modalités du dialogue social dans la Fonction publique : fin des CHS CT et remise en cause des compétences et des modalités d'intervention des CAP. Cela n'est pas acceptable.

**Au plan local**, le Comité Technique Local du Doubs se réunit ce jour pour, une nouvelle fois, examiner **les restructurations** qui vont, si elles sont conduites à leur terme, diminuer une fois de plus le nombre de postes comptables et de services dans le Doubs.

Permettez nous de les citer dans cette instance :

- **Fermeture de la trésorerie mixte de Saint Hippolyte** et transfert de son activité de gestion du secteur public local à la trésorerie mixte de Maiche et de son activité de recouvrement de l'impôt au SIP de Montbéliard.

- **Fermeture de la trésorerie spécialisée de Marchaux** et répartition de son activité de gestion du secteur public local entre la trésorerie mixte de Baume les Dames et la trésorerie spécialisée de Morre Roulans.

- **Déshabillage de la trésorerie de Mouthe** par transfert de son activité de recouvrement au SIP de Pontarlier.

- **Déshabillage de la trésorerie de Levier** par transfert de son activité de recouvrement au SIP de Pontarlier.

- **Déshabillage de la trésorerie de Pont de Roide** par transfert de son activité recouvrement au SIP de Montbéliard.

- **Fusion** de la trésorerie spécialisée de Besançon Etablissements Hospitaliers du Doubs (EHD) avec la trésorerie spécialisée de Besançon CHRU.

- **Fusion** au 1<sup>er</sup> janvier 2019 des SIP de Besançon Est avec le SIP de Besançon Ouest impliquant la création d'un énorme service en pleine arrivée du prélèvement à la source !!!

- Mise en place du service départemental des impôts fonciers (SDIF) au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Fusion définitive des SPF de Besançon.

**Cette liste de projets de restructurations d'une ampleur inédite pour notre direction est bien entendu insupportable et ne peut recueillir l'aval des représentants FO-DGFIP 25 siégeant dans cette instance.**

Les services de la DDFIP du Doubs sont dans un état de délitement avancé, les personnels incroyablement inquiets et ces projets ne vont malheureusement pas dans le bon sens !

Pour les fermetures de services, la direction indique dans les documents fournis que cela est fait en concertation avec les agents, mais uniquement pour les agents du service qui disparaît, car du côté des agents du poste qui récupèrent la charge de travail, ils n'ont eu aucune information. Ceux-ci ont malheureusement et malencontreusement pris connaissance de la fermeture des postes par des maires, des bruits de couloirs (ou plutôt de rue).

Monsieur le Président, n'oublions surtout pas qu'ils restent malheureusement acteurs et partie prenante de ces désordres.

Dans cette période empreinte d'anxiété, ceci peut être facteur de risques psycho-sociaux.

**Mais comme il y a pire que le pire, l'attente du pire, pouvez-vous nous donner dès maintenant les pistes des prochaines restructurations à l'étude ?**

Les élus FO-DGFIP 25 demande que le temps de la réflexion soit pris.

**Avant de mener une telle salve de réformes dans notre département, il faut vérifier que la charge est supportable par vos équipes, attendre les conclusions de CAP 2022 car elles vont à coup sûr venir allonger une addition déjà beaucoup trop salée alors que les personnels sont à bout, que le Prélèvement à la Source va apporter son lot de surprises et de déconvenues et que les suppressions d'emplois restent la règle pour nos dirigeants.**

Ces dirigeants qui, suite au Conseil des Ministres du 12 juin 2018, ont annoncé les orientations suivantes pour la fonction publique :

- La suppression du CHSCT garant de l'hygiène, de la santé et de la sécurité des agents en le fusionnant avec le comité technique.

- Des emplois précaires avec des personnels sous contrat plutôt que des fonctionnaires titulaires. C'est donc une société avec plus de précarité que l'on nous propose, quelle régression sociale !

- La généralisation de la rémunération au mérite au niveau collectif et individuel au détriment d'une garantie de dérouler une carrière. Attaque sans précédent contre le statut général des fonctionnaires.

- Le maintien des inquiétants plans de départ volontaires liés aux suppressions de missions ou restructurations.

## **Et l'humain dans tout cela ???**

Devant cet acharnement à tout détruire, les représentants Force Ouvrière vont continuer inlassablement à se battre quotidiennement pour les agents, à dénoncer la mise en pièces méthodique du réseau de la DGFIP.

**Les représentants FO-DGFIP élus au CTL**

**François CHATEAU (Permanent local FO-DGFIP) et Sylvain Clivio (CFP EHD)  
Expert : Pascal LOUIS TISSERAND (SIP Besançon Est)**

Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP – Section du Doubs  
DDFiP du Doubs – 63 quai Veil Picard – 25000 Besançon  
Permanent : François CHATEAU  
Tél : 03-81-25-21-61